

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune d'O Y O N N A X se réunira en séance ordinaire, le **mercredi 11 mars 2026 à 12 h 15.**



Le Maire,

M. PERRAUD.

ORDRE DU JOUR

- Election d'un secrétaire de séance :
- Validation du procès-verbal de la séance du 2 février 2026

I – Foncier

Rapport n° FO - 1 : M. Michel PERRAUD

Acquisition d'une Licence IV appartenant à la SARL CAFE RESTAURANT
GRANDCLEMENT

Questions diverses